



**Notification**  
30 juillet 2010

**Joel I. Klein**  
*Le Chancelier*

## **Disposition Réglementaire du Chancelier**

Numéro : C-30

Catégorie : PERSONNEL PEDAGOGIQUE

Objet : DISPOSITION RÉGLEMENTAIRE ÉNONÇANT LES RÈGLES DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR ET D'UN SOUS-DIRECTEUR

### **I. Description de l'objet et du propos du texte proposé à l'examen.**

La Disposition réglementaire du Chancelier C-30 couvre le processus de sélection, d'affectation et de nomination de directeurs et de sous-directeurs et annule la Disposition réglementaire C-30 datée du 13 novembre 2009. Les modifications ont été faites pour refléter l'organisation actuelle du DOE. Une procédure de sélection de directeurs exécutifs a été ajoutée. La Disposition réglementaire a également été modifiée pour refléter que la liste d'enquêtes qui va disqualifier une personne de servir dans un Comité du niveau I (Level I Committee) comprend le Bureau des enquêtes spéciales (Office of Special Investigations), le Bureau des enquêtes sur le personnel (Office of Personnel Investigations), le Bureau du Commissaire spécial de l'enquête (Office of the Special Commissioner of Investigation) et l'Office de l'égalité des chances (Office of Equal Opportunity). En plus, une expression a été ajoutée pour refléter la pratique déjà existante selon laquelle le délégué de la section régionale de l'UFT (UFT chapter chair) n'est pas un membre obligatoire du Comité du niveau I. L'interrogation des candidats par le Comité du niveau I a également été précisée. Enfin, la Disposition réglementaire a été modifiée pour refléter que la liste des bureaux qui doivent étudier le parcours des candidats comprend maintenant le Bureau des enquêtes spéciales, le Bureau du Commissaire spécial de l'enquête et le Bureau des enquêtes sur le personnel.

### **II. Informations sur les moyens d'obtention du texte intégral de l'article proposé.**

Le texte intégral de l'article proposé est accessible sur la page d'accueil du site Internet de la Commission sur la Politique d'Éducation (Panel for Educational Policy ou PEP) :

<http://schools.nyc.gov/AboutUs/leadership/PEP/publicnotice/8162010Regulations>

### **III. Le nom, le bureau, l'adresse, l'email et le numéro de téléphone du représentant du district urbain qui connaît le texte considéré pour révision, qui peut fournir les informations sur ce texte et qui peut recevoir des commentaires écrits ou oraux sur le texte examiné.**

Nom : Brett Gallini  
Bureau : Talent Office  
Adresse : 52 Chambers Street, New York, NY 10007  
Email : [Principalpolicy@schools.nyc.gov](mailto:Principalpolicy@schools.nyc.gov)  
Téléphone : 212-374-6853

### **IV. Date, heure et lieu de la réunion de la PEP à laquelle la commission va voter sur l'article proposé à la révision.**

Date : 15 septembre 2010

Heure : 18h00

Lieu : The Michael J. Petrides School, 715 Ocean Terrace, Staten Island

T&I-14264 (Haitian Creole)